NATIONS UNIES





Conseil de sécurité

PROVISOIRE

UM LIETARY

S/PV.2577 8 mai 1985

MAY 1 0 1985

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 8 mai 1985, à 16 heures

<u>Président</u> : M. KASEMSRI

Membres:

Australie

Burkina Faso

Chine Danemark Egypte

Etats-Unis d'Amérique

France Inde

Madagascar

Pérou

République socialiste soviétique d'Ukraine

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et

d'Irlande du Nord

(F)

Trinité-et-Tobago

Union des Républiques socialistes soviétiques

(Thaïlande)

M. WOOLCOTT

M. BASSOLE

M. FAN Guoxiang

M. BIERRING

M. KHALIL

M. SORZANO

M. de KEMOULARIA

M. KRISHNAN

M. RABETAFIKA

M. ARIAS STELLA

M. OUDOVENKO

Sir John THOMSON

M. MOHAMMED

M. TROYANOVSKY

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les <u>Documents</u> officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 16 h 25.

REMERCIEMENTS AU PRESIDENT SORTANT

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Puisque cette séance est la première que tient le Conseil de sécurité ce mois-ci, je voudrais rendre un chaleureux hommage, au nom du Conseil et en mon nom personnel, à mon prédécesseur, M. Javier Arias Stella, Représentant permanent du Pérou auprès de l'organisation des Nations Unies, pour le dévouement dont il a fait preuve dans ses fonctions de Président du Conseil pendant le mois d'avril. Je suis certain de parler au nom de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde admiration et notre reconnaissance à l'ambassadeur Arias Stella pour les talents de diplomate éprouvé et la courtoisie inlassable avec lesquels il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

En ma qualité de représentant de la Thaïlande, je voudrais également remercier sincèrement tous les représentants qui ont eu l'amabilité de souhaiter la bienvenue à la Thaïlande en tant que nouveau membre du Conseil de sécurité depuis le moment où la Thaïlande a pris sa place au Conseil.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LETTRE DATEE DU 6 MAI 1985, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (S/17156)

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu des lettres des représentants de l'Algérie, du Brésil, de l'Equateur, de l'Ethiopie, du Mexique, du Nicaragua, de la République-Unie de Tanzanie et de la Yougoslavie, dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Chamorro Mora (Nicaragua) prend place à la table du Conseil; M. Djoudi (Algérie), M. Maciel (Brésil), M. Albornoz (Equateur), M. Dinka (Ethiopie), M. Munoz Ledo (Mexique), M. Lweno (République-Unie de Tanzanie) et M. Golob (Yougoslavie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Le Conseil de sécurité va maintenant commencer l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité est réuni aujourd'hui en réponse à la demande contenue dans une lettre datée du 6 mai 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies (document S/17156). J'aimerais attirer l'attention des membres du Conseil sur le document S/17163, où figure le texte d'une lettre datée du 7 mai 1985, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies. Les membres du Conseil ont également reçu des photocopies d'une note datée du 8 mai 1985, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies. Cette note et son annexe seront distribuées en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/17166 à 6 heures demain, 9 mai 1985.

Le premier orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Nicaragua. Je lui donne la parole.

- 6 -

M. CHAMORRO MORA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois en cours. Nous sommes persuadés que grâce à votre talent, à votre sagesse et à votre habileté vous dirigerez efficacement les travaux du Conseil de sécurité. Je voudrais aussi par la même occasion féliciter M. Arias Stella du Pérou, un collègue latino-américain dont nous avons partagé les préoccupations et les inquiétudes au Conseil de sécurité, pour le travail remarquable qu'il a accompli le mois dernier alors qu'il occupait la présidence.

Nous avons récemment indiqué aux membres des pays non alignés du Conseil que mon pays n'aurait jamais voulu se voir obligé de demander la convocation, tout au moins pour la neuvième fois, du Conseil de sécurité pour dénoncer les agressions constantes dont nous sommes victimes à la suite de la politique irréfléchie du Gouvernement actuel des Etats-Unis d'Amérique.

Nous leur avions aussi indiqué que nos dénonciations étaient si justifiées qu'elles étaient devenues plus permanentes que les membres permanents du Conseil eux-mêmes, mais que nous nourrissions l'espoir que ce serait la dernière fois que nous demanderions la convocation du Conseil et que l'on s'attendait, ne serait-ce que par intuition et non par la force de la raison et de l'intelligence, que le Gouvernement actuel des Etats-Unis comprendrait que l'on doit tirer des leçons de l'histoire et de ses erreurs et non tenter de répéter mécaniquement ces dernières.

Nous voudrions que ce soit vous, Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil, ainsi que la communauté internationale, qui jugiez si nos espoirs et nos aspirations sont corrects lorsque nous voulons voir se terminer une querre cruelle et inhumaine qui dure depuis plus de quatre ans. Nous voudrions que ce soit vous, et non pas nous, qui déterminiez s'il existe réellement une volonté politique au sein du Gouvernement actuel des Etats-Unis en vue d'aboutir à un accord négocié pour trouver aux problèmes de la région une solution à laquelle travaille avec tant d'acharnement le groupe de Contadora. Aussi, à partir des paroles et des faits, qu'il me soit permis de citer des déclarations prononcées devant le Conseil de sécurité par différents représentants des Etats-Unis.

Mme Kirkpatrick, au cours du débat qui s'est déroulé au mois de mars 1983, a déclaré ce qui suit :

"Je vais répondre de manière non équivoque que le Gouvernement des Etats-Unis n'a aucun dessein d'agression contre le Nicaragua, contre le peuple nicaraguayen; que les Etats-Unis, en fait, n'ont nullement l'intention d'envahir qui que ce soit ou d'entreprendre des opérations armées contre qui que ce soit, ou d'occuper aucun autre pays" (S/PV.2423, p. 76).

M. Sorzano, au cours du débat qui s'est déroulé à la suite de notre plainte du 7 septembre 1984, a dit ce qui suit :

"Je voudrais déclarer une fois encore que les Etats-Unis n'essaient pas de renverser le Gouvernement sandiniste." (S/PV.21557, p.31)

Les conséquences de cette affirmation sont telles que je me permettrai de la répéter à nouveau : "Je voudrais déclarer une fois encore que les Etats-Unis n'essaient pas de renverser le Gouvernement sandiniste".

Quelques mois plus tard, le 21 février 1985 pour être précis, le président Reagan, se croyant peut-être investi d'un mandat divin, lors de sa première conférence de presse, à la question de savoir si l'objectif de son gouvernement visait à changer le Gouvernement du Nicaragua, a répondu : "Bien, le changer dans le sens où ses structures actuelles sont celles d'un Etat communiste et totalitaire et où il n'est pas un gouvernement élu par le peuple". Lorsque on lui a demandé une nouvelle fois si l'objectif des Etats-Unis visait à renverser le Gouvernement nicaraguayen, il a dit : "Non, si le gouvernement actuel changeait et disait 'c'est bon, yes, uncle'";

Nous voudrions à cette occasion demander au représentant des Etats-Unis, pour l'édification de la communauté internationale représentée au Conseil et pour la nôtre, qu'il nous dise si à cette occasion eux-mêmes ne nous dissimulaient pas l'intention qu'ils nourrissaient de nous renverser ainsi que leur président l'avait publiquement déclaré, et s'ils n'étaient pas au courant de ce qui se passait lorsqu'ils ont nié participer au minage des ports alors que quelques jours plus tard de hauts fonctionnaires du Gouvernement des Etats-Unis l'ont reconnu publiquement.

Nous voudrions demander au représentant des Etats-Unis - étant donné qu'ils sont très doués dans l'utilisation de métaphores de l'inversion orwellienne qu'il nous dise qui corrompt le langage, qui contamine les mots, qui souhaite saper

la légitimité et renverser notre gouvernement, quels sont ceux qui assassiment des innocents, quels sont ceux qui sont du côté de la vérité et quels sont ceux qui mentent sans vergogne?

Il y a à peine quelques mois qu'a pris fin le mandat de membre non permanent du Nicaragua au Conseil de sécurité. Nous avons pris part aux travaux et aux délibérations difficiles qui sont ceux du Conseil. Nous partageons avec certains des membres les préoccupations dues aux graves problèmes qui affligent l'humanité et qui mettent en danger la paix et la sécurité internationales. Nous sommes conscients des espérances qu'un grand nombre de peuples et de gouvernements du tiers monde placent dans les décisions du Conseil et par là-même nous avons ressenti et partagé les sentiments de frustration qui se manifestent parfois lorsque l'on ne trouve pas de solutions aux graves problèmes qui les affligent.

Nous ressentons dans notre propre chair ces sentiments, ces angoisses, ces frustrations lorsque, face à nos plaintes, nos revendications, nos désirs de paix, nous ne rencontrons que l'intransigeance et la toute-puissance impériales de ceux qui, obstinément et avec le plus grand cynisme mentent ou, pour le moins, cachent la vérité à leurs collègues du Conseil ou, pis encore, à la communauté internationale et qui, avec arrogance, par une mauvaise utilisation de leur droit de veto, qu'ils prennent pour un droit d'agresser et de brimer, se sont isolés de la communauté internationale lors du débat suscité par le minage des ports de mon pays.

Nous ressentons également et nous partageons avec les membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité l'inquiétude, la compréhension et le désir de contribuer à la solution des problèmes dont souffre l'humanité. Nous ressentons et nous partageons le besoin impérieux de contribuer sérieusement au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, au renforcement réel de cette instance suprême et à l'application totale de ses résolutions.

C'est précisément pour cela que nous avons recours, à nouveau, à cet organe suprême pour dénoncer les agressions criminelles et immorales que nous subissons constamment du fait de cette guerre imposée, une guerre sale, non déclarée, que l'Administration Reagan mène contre notre pays qui est un pays petit, pauvre et sous-développé, mais digne et non aligné. Mais nous gardons l'espoir que la force de la raison, le bon sens, la sagesse et l'intelligence l'emporteront sur l'intransigeance et la folie impérialiste de ceux qui, dans une volonté de domination, n'hésitent pas à mettre en danger la paix et la sécurité internationales.

Pour les habitants du Nicaragua, les objectifs du Gouvernement Reagan à l'égard de la révolution populaire sandiniste sont parfaitement clairs depuis le début. C'est précisément en raison de cette clarté que nous avons eu recours, en maintes occasions, au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et à d'autres organismes du système des Nations Unies, comme la Cour internationale de Justice et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Si, pour quelques membres de la communauté internationale et quelques hommes politiques ou experts américains, il peut subsister une certaine confusion quant à ces objectifs, les déclarations faites le 21 février par le Président Reagan donnent une explication parfaitement limpide des objectifs visés par le

Gouvernement actuel des Etats-Unis. Pour justifier ces objectifs, il a avancé un certain nombre d'arguments et de prétextes atteignant des niveaux quasiment paranoïaques afin d'obtenir l'aval de son propre peuple et de la communauté internationale pour ses politiques belliqueuses et interventionnistes dans la région de l'Amérique centrale et, en particulier, au Nicaragua.

Pour justifier ses actes illicites, le Gouvernement américain, ces dernières années, a eu recours à différents arguments et prétextes qui illustrent ce que l'historien américain Richard Hosstadter a appelé "le style paranoïaque de la politique des Etats-Unis". Selon cet éminent historien, les caractéristiques de Ce style paranoïaque de gouvernement sont, notamment, la description de l'ennemi comme étant une force satanique et implacable, le recours constant à l'imagination pour analyser les faits dans les moments difficiles en passant constamment de l'indéniable à l'incroyable; l'importance extraordinaire accordée aux renégats de la cause ennemie; un attrait magnétique pour les intellectueloïdes qui, avec une insistance pédante, offrent une vision des faits beaucoup plus cohérente que le monde réel, et qui ne laisse aucune marge pour l'erreur, la faille ou l'ambiguïté; et enfin un sentiment d'urgence, le sentiment de vivre constamment un moment décisif, un moment où c'est tout de suite ou jamais qu'il faut affronter la conspiration des forces ennemies.

Je laisse aux éminents représentants des pays membres du Conseil le soin de juger si de telles caractéristiques peuvent ou non s'appliquer à la politique actuelle des Etats-Unis à l'égard du Nicaragua. Je leur laisse le soin de juger qui est paranoïaque, si c'est le gouvernement d'un pays pauvre, mal armé et qui compte à peine trois millions d'habitants, ou si c'est le gouvernement d'une superpuissance qui n'hésite pas à décréter un état d'urgence national pour conjurer ce qu'il considère, et je cite textuellement le Président Reagan, comme "une menace extraordinaire et inhabituelle à l'égard de la politique extérieure et de la sécurité nationale des Etats-Unis".

Nous n'avons pas la prétention d'expliquer, en termes psychologiques, la politique étrangère pratiquée actuellement par les Etats-Unis; mais dans le cas présent le style paranoïaque n'est qu'un instrument, vis-à-vis du peuple américain et de la communauté internationale, pour déformer les faits, inventer et édifier sans cesse des prétextes et des sophismes, tout cela accompagné d'une gestion

magistrale des moyens de communication, et pour tenter de créer les conditions subjectives qui permettent au gouvernement actuel de mener à bien ses desseins militaristes et de justifier ses politiques et mesures impériales en Amérique centrale.

Le refus par les Etats-Unis d'accepter en Amérique latine, qu'ils considèrent abusivement comme leur arrière-cour, un Etat indépendant, démocratique et non aligné et leur objectif, qui en résulte, de renverser le Gouvernement nicaraguayen, se sont fondés, à l'origine, sur le prétexte que notre pays irait exporter sa révolution dans divers pays d'Amérique centrale qui, depuis des décennies, connaissent la pauvreté, la misère et l'oppression.

Ce prétexte a servi au Gouvernement Reagan à justifier la création, par l'intermédiaire de la Central Intelligence Agency (CIA), d'une gigantesque force de mercenaires qui a été très largement financée par les ressources économiques du peuple des Etats-Unis; ce prétexte lui a servi à justifier l'édification d'une vaste infrastructure militaire permanente sur le territoire du Honduras; ce prétexte lui a servi à justifier la présence de nombreux effectifs militaires des Etats-Unis sur le territoire du Honduras; ce prétexte lui a servi à procéder, de manière permanente, à des manoeuvres militaires avec l'armée du Honduras - ses forces navales, aériennes ou terrestres; ce prétexte lui a servi à justifier le blocus constant qui est opposé aux efforts de paix du Groupe de Contadora; en bref, il lui a servi à justifier le massacre de notre peuple.

Mais dans l'impossibilité de prouver que le Nicaragua exportait sa révolution dans les autres pays d'Amérique centrale et que nous représentions une menace pour les autres pays d'Amérique centrale, le Gouvernement américain, afin de continuer à justifier ses activités, dans son désir obstiné d'interventionnisme et en violation du droit international, nous accuse d'être totalitaires, oppresseurs et d'autres choses imaginaires – accusations dont la politique paranoïaque des Etats-Unis, dans un renversement orwellien des valeurs, a besoin pour justifier devant son propre peuple et devant la communauté internationale sa conduite illicite en Amérique centrale.

Je n'ai pas l'intention de parler ici de ce que représente, pour notre peuple, cette guerre non déclarée et illégale faite par la plus grande puissance militaire du monde contre le Nicaragua non aligné, contre le Nicaragua qui souffre mais qui reste digne et fier par-dessus tout.

Je n'insisterai pas sur les victimes - plus de 8 000 déjà - que nous avons ajoutées à la longue liste des martyrs de notre peuple, ni sur les dégâts matériels que nous avons subis et qui se chiffrent à plus d'un milliard de dollars. Je ne parlerai pas non plus des orphelins ni des invalides, ni du blocus financier systématique qui nous est infligé de façon permanente, et dont le dernier exemple s'est manifesté dans le cadre de la Banque interaméricaine de développement à la suite des pressions exercées par M. Schultz, le Secrétaire d'Etat, aux termes d'une lettre qu'il a adressée au Président de cet organisme. Je ne parlerai pas non plus de la réduction, jusqu'à la quasi-suppression, de la part de nos importations de sucre, de la fermeture de nos consulats, du minage de nos ports ni de la destruction des dépôts de carburant dans le port de Corinto.

Je ne parlerai pas non plus de l'illégalité et de l'immoralité de la décision qui a été prise d'allouer quelque 100 millions de dollars à la Central Intelligence Agency (CIA) pour mener sa guerre sale et non déclarée, pas plus que je ne parlerai des nombreuses installations militaires construites au Honduras au cours des deux dernières années, qu'il s'agisse de centres d'entraînement, de bases militaires, d'hôpitaux de campagne, de routes à usage militaire, ni des manoeuvres militaires de grande envergure – plus d'une dizaine –, qui s'accompagnent de l'exécution quasi permanente de mini-manoeuvres, ni du personnel composé de 2 000 hommes environ affecté en permanence sur le territoire hondurien.

Nous voudrions seulement réaffirmer les déclarations que nous avons déjà faites ici selon lesquelles les ressources énormes que le Gouvernement des Etats-Unis a investies dans la région d'Amérique centrale et les efforts gigantesques qu'il a déployés dans ce contexte n'avaient pas pour but d'enrayer un courant d'armes en provenance du Nicaragua, ni encore moins d'instaurer une démocratie dans un pays qui, en premier lieu, n'appartient pas à la région nord-américaine et dans les affaires intérieures duquel il ne doit pas s'immiscer, mais de nous obliger à dire, pour reprendre les paroles du Président nord-américain, "yes, uncle".

Nous ne saurions laisser passer cette occasion sans exprimer notre profonde préoccupation, que doivent également partager tous les membres du Conseil, face à la situation extrêmement grave que connaît la région centre-américaine et, en particulier, face aux menaces toujours plus graves dont le Nicaragua fait l'objet.

Nous sommes inquiets car, après avoir échoué à démontrer l'existence d'un courant d'armes en provenance du Nicaragua et d'une ingérence du Nicaragua - ce sont les Etats-Unis, en réalité, qui se livrent à ces pratiques - ils ont multiplié au cours de ces derniers mois les menaces publiques et les déclarations nous présentant comme étant un danger pour leur sécurité et leurs intérêts stratégiques et ont reconnu publiquement qu'ils avaient l'intention de renverser notre gouvernement.

Ces déclarations selon lesquelles nous sommes devenus une menace pour la sécurité nationale des Etats-Unis ont amené le Président Reagan à dire que le Nicaragua constitue :

"le défi le plus important qu'aient connu les Etats-Unis depuis l'après-guerre." Comment est-il possible qu'un petit pays, d'une superficie de 130 000 km² et d'une population de trois millions et demi d'habitants, qui a été soumis à tant de menaces, qui a connu tant de souffrances, qui a subi tant de destructions et qui a déploré tant de morts, représente pour eux un tel défi? Si nous suivions le même ordre d'idées que le Président Reagan, des affirmations de cette nature pourraient nous amener à conclure que si l'on a eu recours à la force au Viet Nam, qui représentait également à l'époque le plus grand défi pour les Etats-Unis, on aura aussi recours tôt ou tard, et plus tôt que plus tard, à cette force au Nicaragua.

Au mois d'avril dernier, il y a eu 10 ans que le peuple vietnamien a remporté la victoire sur les troupes d'invasion du Gouvernement des Etats-Unis. Dix années dans l'histoire auraient dû suffire pour réfléchir et évaluer les résultats de la politique mise en application au Viet Nam. Cependant, il semblerait que le Gouvernement actuel des Etats-Unis n'ait pas suffisamment médité sur ce qu'a représenté cette intervention pour son peuple, sur ce qu'elle a signifié pour le peuple du Viet Nam et sur l'absurdité de l'argument selon lequel le Viet Nam représentait un danger pour la sécurité des Etats-Unis. Une analyse sereine de ces trois éléments pourrait amener le Gouvernement des Etats-Unis à adopter une politique plus constructive en ce qui concerne la région centre-américaine.

Malheureusement, au lieu de tirer les leçons de l'histoire, le Président Reagan s'est lancé dans une guerre sainte contre mon pays sans se soucier des moyens à utiliser, sans se soucier non plus des préjudices causés à notre peuple. Heureusement, les désirs du Président Reagan se sont heurtés à une résistance croissante d'une partie du peuple américain et de la communauté internationale. Ce sentiment s'est exprimé, entre autres, au sein du Congrès des Etats-Unis, qui a récemment refusé au gouvernement actuel une allocation de fonds supplémentaires pour continuer de financer la contre-révolution et de faire couler le sang du peuple nicaraquayen.

Lors de ses tentatives en vue d'obtenir ces 14 millions de dollars pour la contre-révolution, le Président Reagan a décidé de présenter un prétendu plan de paix pour le Nicaragua aux termes duquel le Congrès devait approuver l'allocation des fonds et s'engager à les utiliser aux fins d'assistance humanitaire, dans la mesure où le Gouvernement du Nicaragua prenait l'engagement de s'asseoir à la table de négociation avec les assassins de son peuple, c'est-à-dire avec les ex-gardes somozistes. Ces conversations devaient aboutir à des résultats positifs dans un délai ne dépassant pas 60 jours, sinon cette assistance humanitaire se transformerait en assistance militaire à la contre-révolution.

Comme l'a dit le Président du Nicaragua et chef de la révolution,

Daniel Ortega Saavedra, dans la lettre qu'il a adressée aux présidents des pays

membres du Groupe de Contadora:

... [le "Plan de paix"] constitue non seulement un ultimatum et une ingérence de caractère dictatorial dans les affaires d'un pays souverain, mais aussi la reconnaissance expresse et détaillée de la guerre d'agression que le Gouvernement des Etats-Unis mène contre le Nicaragua en se servant d'une armée qu'il a organisée et armée et qu'il dirige." (S/17098, p. 2)

Le Président Ortega a également indiqué que le Nicaragua :

"ne peut admettre l'ultimatum présenté par le président Reagan, ni accepter la politique d'intervention, d'agression, de menace et de contrainte par laquelle il voudrait obliger le Nicaragua à renoncer à sa souveraineté, à son droit à l'autodétermination et à son indépendance. Bien plus, accepter cette politique signifierait non seulement réduire notre pays à un statut néocolonial de protectorat mais aussi reconnaître la faillite du droit international ..." (Ibid.)

Dans cette même lettre, le Président du Nicaragua a réaffirmé notre appui résolu au processus de négociation de Contadora et réitéré notre demande, adressée aux Etats-Unis, de reprendre immédiatement les entretiens bilatéraux de Manzanillo (Mexique), dans le cadre desquels les Etats-Unis pourront parfaitement présenter et discuter toute proposition.

Le bien-fondé de la réponse du Nicaragua, d'une part, et, d'autre part, la déformation éhontée par le Président Reagan, dans son désir d'obtenir 14 millions de dollars, des déclarations faites par des chefs d'Etat et de hautes personnalités, ressortent des déclarations et des modifications que ces responsables ont dû faire à l'intention de l'opinion publique internationale. Même le politicien le plus aguerri à de telles manoeuvres n'aurait pu que rougir.

En dépit de ces efforts, les résultats obtenus n'ont pas été favorables au Gouvernement américain, puisque le Congrès américain refuse pour le moment de financer les opérations militaires et paramilitaires des bandes de mercenaires. La raison fondamentale de ce refus est due au fait que certains milieux américains commencent à percevoir ce qui nous est toujours apparu comme évident : la volonté du Gouvernement américain actuel de renverser le Gouvernement légitime de

la République du Nicaragua par tous les moyens possibles, y compris, si nécessaire, le recours à l'intervention armée.

Le vote de la Chambre des représentants et la réponse du Nicaragua ont joué le rôle d'excellents catalyseurs pour nous amener à méditer de façon réfléchie et responsable sur les nouvelles relations à envisager entre les Etats-Unis et l'Amérique latine en général et avec le Nicaragua en particulier. Le moment était idéal pour passer d'une politique d'agression, de domination et de puissance à une politique de respect mutuel, de coopération et d'entente, ce qui aurait permis indubitablement de relâcher les tensions que nous connaissons depuis cinq ans.

Cependant, l'attitude belliciste, impérialiste et de toute puissance l'a emporté. Le ler mai de cette année, le Président des Etats-Unis a informé le Congrès de sa décision d'imposer contre le Nicaragua un embargo commercial complet. La veille, notre ambassade à Washington avait reçu une note verbale du Département d'Etat l'informant que, conformément à l'article 25 du paragraphe 3 du Traité d'amitié, de commerce et de navigation entre les Etats-Unis et le Nicaragua, cet instrument prendrait fin un an après la date de la note verbale.

Les dernières mesures prises par le Gouvernement Reagan comprennent l'interdiction de toute importation aux Etats-Unis de biens et de services en provenance du Nicaragua, de toute exportation vers le Nicaragua de biens en provenance des Etats-Unis, à l'exception de ceux destinés à la résistance démocratique organisée et à l'exception de toute transaction la concernant. Cette "résistance démocratique" est constituée, comme vous le savez, de ceux que le président Reagan appelle les paladins de la liberté qui, pour lui, mènent une lutte "démocratique" même s'ils se livrent à des assassinats et à des tortures contre la population nicaraguayenne. Ces mesures interdisent également aux avions du Nicaragua de procéder à des transports aériens vers les Etats-Unis, de se poser sur le sol américain ou de prendre part à toute transaction commerciale avec les Etats-Unis. Enfin, elles interdisent aux navires battant pavillon nicaraguayen de mouiller dans les ports américains et de procéder à toute transaction.

Nous avons déjà dit que le Gouvernement américain insiste pour faire croire que le Gouvernement légitime du Nicaragua constitue une menace pour la sécurité des Etats d'Amérique centrale et une menace pour la sécurité des Etats-Unis, et avons souligné l'absurdité de ces allégations. Néanmoins, et tout en tenant compte de

cette absurdité, le Gouvernement américain, en vue d'accroître les pressions qu'il exerce sur le Nicaragua, recourt à cette attitude paranoïaque dans sa politique extérieure. Cette fois-ci, le Président Reagan, dans une décision exécutive, par laquelle il a pris des mesures économiques coercitives contre le Nicaragua, a décrété que la politique et les mesures du Gouvernement nicaraguayen constituent une menace inhabituelle et extraordinaire pour la politique extérieure et la sécurité nationale des Etats-Unis. Je vais répéter ce que je viens de dire pour que les membres du Conseil comprennent clairement le sens des mots que le Président des Etats-Unis a utilisés dans un document officiel : la politique et les mesures du Gouvernement nicaraguayen constituent une menace inhabituelle extraordinaire pour la politique extérieure et la sécurité nationale des Etats-Unis. Par conséquent, il a déclaré l'état d'urgence national pour faire face à cette menace.

Je crois que les paroles du Président Reagan ne méritent pas davantage de commentaires de ma part pour l'instant. Je suis persuadé que les membres du Conseil de sécurité sauront les évaluer et réfléchiront sérieusement à la question de savoir si le Nicaragua, pays pauvre et sous-développé, a été à un quelconque moment de son histoire ou est susceptible à l'avenir de constituer une menace pour les Etats-Unis d'Amérique.

Les mesures prises par le Gouvernement américain sont tellement disproportionnées et en dehors de la réalité qu'il a été impossible de convaincre un seul pays qu'elles sont justifiées. Nous avons amplement démontré que le Nicaragua n'est pas et ne peut pas être une menace pour la sécurité des Etats-Unis. Au contraire, ce sont les Etats-Unis qui constituent une menace à l'existence même du Nicaragua. Il est absurde, par conséquent, de décréter un état d'urgence national sur la base d'une menace qui n'existe que dans l'esprit de quelques rares dirigeants des Etats-Unis au nombre desquels, malheureusement, se trouve le Président. Ce sont les Nicaraguayens qui vivent dans un état d'urgence permanent. Ce sont les Nicaraguayens qui endurent la mort de leurs jeunes, de leurs femmes, de leurs vieillards et de leurs enfants, souffrent de la destruction de leurs centres de production, du minage de leurs ports et du blocage de leurs fonds dans les banques internationales. Ce sont eux enfin qui, maintenant, subissent un embargo commercial général, lequel est, à tous égards, une mesure impérialiste et illégale.

Le Gouvernement des Etats-Unis a soutenu de manière éhontée que toutes les mesures qu'il prend en Amérique centrale, contre le Nicaragua en particulier, sont conformes à la Charte des Nations Unies et à la Charte de l'Organisation des Etats américains (OEA), documents qui se voient ainsi interprétés pour servir ses objectifs impérialistes.

Conscient du fait que le droit international et les principes qui régissent les relations entre les Etats sont de notre côté, notre Gouvernement a eu recours à la Cour internationale de Justice, dont la juridiction a été rejetée par le gouvernement des Etats-Unis, ce qui est contraire aux obligations contractées par ce dernier.

Comment est-ce possible, si ce sont les principes de la Charte des Nations Unies qui ont toujours gouverné les actes de ce gouvernement en Amérique centrale et à l'encontre du Nicaragua?

Les mesures économiques coercitives récemment décrétées contre le Nicaragua s'inscrivent dans le cadre de cette même conduite illégale qui viole les principes fondamentaux régissant les relations politiques et économiques de même que la coopération entre les Etats. Les Etats-Unis ont violé le principe de la libre détermination des peuples et le principe en vertu duquel aucun Etat ne doit intervenir dans les affaires intérieures d'un autre Etat en exigeant que le peuple et le Gouvernement du Nicaragua s'inclinent devant eux en acceptant les ignobles conditions que le Gouvernement Reagan propose pour mettre fin à l'agression contre le Nicaragua.

Les Etats-Unis d'Amérique ont violé le principe du règlement pacifique des différends entre Etats. Ils n'ont cessé de recourir à la force et aux pressions de toutes sortes pour régler les différends qui les opposent au Nicaragua. Pourquoi, si les Etats-Unis considèrent que le droit est de leur côté et que leur sécurité est menacée, ne pas avoir recours à cet organe et pourquoi ne pas expliquer à la communauté internationale que ce petit pays du Nicaragua a l'intention d'attaquer les Etats-Unis? Pourquoi les Etats-Unis, si respectueux du droit international, n'utilisent-ils pas les moyens de règlement pacifique des différends prévus par la Charte des Nations Unies? Les réponses à ces questions sont évidentes.

Les Etats-Unis d'Amérique ont violé le principe en vertu duquel les Etats doivent se conformer de bonne foi aux obligations de caractère international qu'ils ont contractées. Les Etats-Unis ont violé ce principe en prenant des mesures économiques de caractère international et coercitif qui violent non seulement la Charte mais aussi le Traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu entre le Nicaragua et les Etats-Unis en janvier 1956.

La Charte de l'Organisation des Etats américains, organisation créée sur l'initiative des Etats-Unis mêmes qui la voulaient à leur image, a elle aussi été violée. L'article 19 de cette Charte dit textuellement ce qui suit :

"Aucun Etat ne peut appliquer ou prendre des mesures coercitives de caractère économique et politique pour forcer la volonté souveraine d'un autre Etat et obtenir de celui-ci des avantages d'une nature quelconque."

D'innombrables dispositions de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont également été violées, et plus particulièrement l'article l sur le traitement généralisé de la nation la plus favorisée; l'article 2 sur la liste

des concessions; l'article 3 sur le traitement national en matière de taxation et de réglementation intérieures; l'article 5 sur la liberté de transit sur le territoire des parties contractantes par n'importe quel moyen de locomotion; l'article 11 sur l'élimination générale des restrictions quantitatives; l'article 13 sur l'application sans discrimination des restrictions quantitatives; l'article 36 sur le commerce et le développement; l'article 37 sur les engagements; et l'article 38 sur les mesures collectives prises par les parties contractantes.

Voilà pourquoi mon gouvernement a décidé d'entamer officiellement une action contre le Gouvernement des Etats-Unis au sein du GATT.

Enfin, nous voudrions parler de la violation, par les Etats-Unis d'Amérique, du Traité d'amitié, de commerce et de navigation qui lie les deux gouvernements.

Au paragraphe 2 de l'article 14 de ce traité, il est stipulé qu'aucune des parties n'imposera d'interdiction ou de restriction d'aucune sorte à l'importation de tout produit en provenance de l'autre partie ni à l'exportation de tout produit en provenance des territoires de l'autre partie, à moins que l'importation d'un produit semblable dans tous les autres pays ne soit également limitée ou interdite.

Au paragraphe 1 de l'article 19 de ce même traité, il est stipulé que la liberté de commerce et de navigation existera entre les territoires des deux parties. Et, enfin, pour ce qui est du paragraphe 3 de l'article 25, invoqué par le Gouvernement des Etats-Unis pour dénoncer le Traité, il y est très clairement stipulé que :

"N'importe laquelle des parties, sous réserve d'en avoir avisé l'autre par écrit un an à l'avance, pourra mettre fin au présent Traité à l'issue d'une période initiale de 10 ans ou à toute autre date ultérieure."

Il ressort des termes de cet article que ledit traité est toujours en vigueur et que les mesures décrétées sont donc une violation flagrante de son esprit et de sa lettre.

Il est superflu de citer les nombreuses résolutions adoptées par l'Assemblée générale et auxquelles le Gouvernement des Etats-Unis fait la sourde oreille, à en juger par les dernières mesures décrétées à l'encontre de mon pays. Il suffira de citer la résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale, qui renferme la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies, la résolution 3281 (XXIX) de l'Assemblée générale relative à la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, et la résolution 39/210 de l'Assemblée générale relative aux mesures économiques comme moyen de coercition politique et économique contre les pays en développement.

Ces mesures représentent une telle atteinte à l'ordre international, et en particulier à l'ordre et à la sécurité économiques internationaux, que mon pays, comme je l'ai dit, a entrepris une action juridique officielle contre les Etats-Unis, dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), et se prépare à engager une action à l'encontre de ce pays auprès

de la Cour internationale de Justice. Mon pays estime également que le Système économique latino-américain (SELA), organisation essentiellement consacrée au renforcement de la coopération dans la région, doit intervenir dans cette affaire, et c'est pourquoi il a demandé la convocation, d'urgence, d'une réunion de cet organe au niveau ministériel.

Cependant, il convient de souligner, d'autant plus que c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui, que nous avons recours à cette auguste instance pour dénoncer ces mesures économiques coercitives, qui violent la Charte des Nations Unies, mettent en danger la paix et la sécurité de la région et ont une incidence sur le processus de paix qui se déroule en ce moment en Amérique centrale, et notamment sur les efforts du Groupe de Contadora. Nous désirons faire remarquer que l'embargo récemment décrété par le Gouvernement des Etats-Unis à l'encontre du Nicaragua revêt une signification manifestement politique et constitue un pas de plus, avec les dangereuses répercussions que cela comporte, dans l'escalade de l'agression déchaînée par les Etats-Unis contre mon pays, dont l'objectif ultime est le renversement de notre gouvernement révolutionnaire. Il convient également de mentionner la mise en oeuvre d'autres mesures plus graves, d'ordre aussi bien politique, économique que militaire, que nous serons sans doute obligés d'affronter à l'avenir et qui sont le produit de l'aveuglement du Gouvernement actuel des Etats-Unis.

Dans le contexte d'une situation régionale critique, de telles mesures représentent une menace tout à fait claire à la paix et à la stabilité de la région de l'Amérique centrale. Elles représentent en même temps un coup dur pour le processus entrepris par les gouvernements qui composent le Groupe de Contadora et qui, depuis plus de deux ans, déploient d'énormes efforts dans la recherche d'une solution politique et négociée des graves problèmes que connaît la région. En outre, ces mesures réduisent la possibilité d'un dialogue bilatéral, amorcé à Manzanillo, au Mexique. Vu la menace que ces mesures représentent pour l'ordre international et pour la paix et la sécurité, le Nicaragua estime que le Conseil de sécurité doit intervenir dans cette affaire. La connotation manifiestement politique et le caractère menaçant de ces mesures ont été pleinement comprises d'un grand nombre de gouvernements, personnalités, congrès et groupes politiques, qui se se sont déclarés contre de telles mesures et qui, à une écrasante majorité, partagent les mêmes arguments que ceux avancés par le Nicaragua.

Comme la Direction nationale du Front sandiniste de libération nationale l'indique dans le message qu'elle a adressé au peuple nicaraguayen le 4 mai, Jour de la dignité nationale, le boycottage décrété par le président Reagan contre notre petite et digne nation est une mesure préméditée qui met le Gouvernement des Etats-Unis sur la voie de l'intervention militaire directe contre le Nicaragua. C'est exactement ce qui ressort du texte du communiqué officiel daté du ler mai adressé par le Département d'Etat au Ministère des affaires étrangères du Nicaragua, lequel stipule que si mon pays ne remplit pas les conditions énoncées dans cette note au moyen de mesures concrètes, les perspectives d'un accord pacifique en Amérique centrale diminueront. Cela veut dire que si le Nicaragua ne se rend pas à la volonté des Etats-Unis, le président Reagan s'arrogera le droit d'intervenir militairement au Nicaragua et de nous déclarer une guerre totale.

"Il est temps" - dit le messaage - "de repousser par la force de la raison, des lois, des normes internationales, la botte qui essaie de détruire sans discernement et sans réflexion ce peuple, de le mettre à genoux. Nous ne plierons pas, nous ne nous inclinerons pas devant la force, quelle qu'elle soit. Nous soutiendrons le droit qui aide les peuples faibles à refuser impunément de se soumettre; mais derrière le droit et la raison qui sont de notre côté se dresse notre volonté de lutte, notre volonté de vaincre, notre volonté d'utiliser des armes, les armes que des milliers de patriotes brandissent aujourd'hui dans les montagnes du Nicaragua, dans nos villes, dans nos villages, dans nos vallées, dans nos centres de production, dans nos coopératives, dans nos vallées, dans nos contrées pour défendre la patrie à laquelle nous avons droit; car ce droit d'avoir une patrie, nul ne pourra jamais nous le dénier."

Une fois de plus je voudrais à cette occasion répéter ce qui constitue déjà un pilier central de la politique extérieure de mon gouvernement, qui s'inspire de la politique, des principes et des objectifs du non-alignement. Ce pilier central est notre appui total et franc aux efforts du groupe de Contadora; c'est notre volonté de signer immédiatement l'acte du 7 septembre et de respecter scrupuleusement tous les engagements qui y sont contenus, y compris les mécanismes de vérification et de contrôle, ainsi que notre appel en vue de la reprise immédiate du dialogue bilatéral de Manzanillo afin de rétablir le caractère normal des relations entre les Etats-Unis et le Nicaragua, pour essayer ainsi d'encourager un climat de détente dans la région qui permette l'aboutissement des efforts de Contadora.

Une fois de plus, nous voudrions manifester notre volonté de paix. Si l'aveuglement et le caractère aventuriste du Gouvernement actuel des Etats-Unis finissaient par allumer les foyers incontrôlables de la guerre en Amérique centrale, ce seraient les peuples de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine, ce serait le peuple des Etats-Unis lui-même, ce serait l'histoire qui prononceraient le verdict de la condamnation éternelle, et ce souvenir horrible resterait inscrit à tout jamais dans la mémoire des générations à venir.

Il y a à peu près un an, nous avions demandé la convocation du Conseil de sécurité pour dénoncer le minage des ports nicaraguayens, acte perpétré par

la Central Intelligence Agency (CIA), qui violait le droit à la liberté de navigation et à la liberté du commerce, et qui a représenté un changement Qualitatif important tant pour ce qui est du niveau de l'engagement militaire en raison de la participation des forces des Etats-Unis que pour ce qui est des implications économiques puisque par la panique ils ont essayé d'imposer un blocus Contre mon pays. La justesse et la gravité de notre plainte à cette occasion ont recuilli l'appui unanime de la communauté internationale, comme l'a clairement démontré le vote qui a eu lieu au sein même du Conseil de sécurité; en effet, les Etats-Unis se sont trouvés isolés puisque le projet de résolution présenté par mon gouvernement a été adopté par 13 voix avec, une abstention et une seule voix contre, celle des Etats-Unis. Nous sommes persuadés qu'à l'heure actuelle où mon gouvernement se trouve devant une situation similaire à celle de l'an dernier lorsque nous avons connu une nouvelle escalade des agressions des Etats -Unis, escalade qui va à l'encontre de la liberté du commerce, la communauté internationale, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, appuiera les efforts du Nicaragua dans la recherche de la paix en Amérique centrale et exprimera son rejet des mesures de cette nature, qui s'opposent au droit à l'autodétermination et au droit à la souveraineté et à l'indépendance de chacun de nos pays.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Nicaragua pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

Le représentant des Etats-Unis a demandé la parole pour exercer son droit de réponse. Je la lui donne.

M. SORZANO (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Dans ce qu'a dit le représentant du Nicaragua il y a beaucoup de choses qui méritent une réponse et qui en recevront une. Mais les Etats-Unis préfèrent répondre demain lorsqu'ils présenteront leur intervention.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste pour la réunion actuelle.

La prochaine réunion du Conseil de sécurité consacrée à l'examen du point à l'ordre du jour aura lieu demain jeudi 9 mai 1985, à 15 heures.

La séance est levée à 17 h 40.